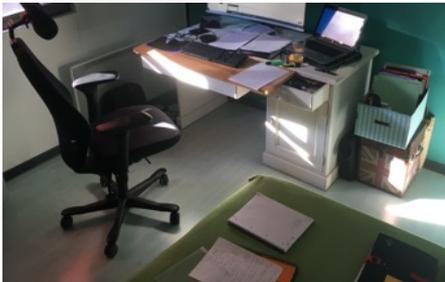
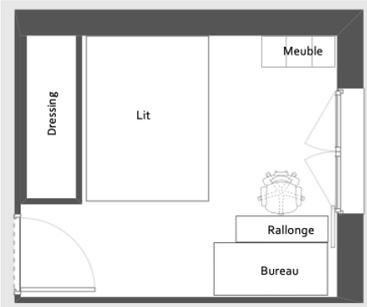
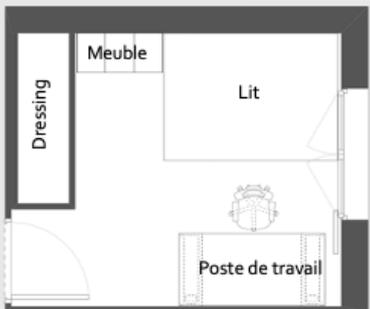


Aménagement de poste dans le cadre du télétravail

<p>Contexte :</p>	<p>Le collaborateur travaille en tant que Directeur Industriel à la Division X. Il souffre de douleurs lombaires et d'une maladie engendrant une déficience visuelle.</p> <p>Lors de la visite d'information et de prévention, le médecin du travail a émis les préconisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser du télétravail à raison de 3 journées par semaine, - Éviter les déplacements professionnels, - Bénéficier d'un écran incurvé 34" anti-scintillement sur le site et au domicile, - Mettre à disposition un siège ergonomique sur site et au domicile. <p>C'est à la suite d'un entretien avec l'infirmière du site que le collaborateur lui a fait remonter ses difficultés liées à l'installation de son poste de travail à son domicile.</p> <p>Une étude ergonomique a donc été réalisée par l'ergonome du cabinet Active Ergonomie.</p>
<p>Objectifs :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les tâches pouvant être sources de contraintes au regard de ses restrictions et capacités, ▪ Co-construire des solutions techniques, spatiales et/ou organisationnelles permettant d'améliorer ses conditions de travail au domicile.
<p>Démarche :</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien de cadrage avec l'infirmière du site et le collaborateur, 2. Observations de l'environnement de travail, 3. Analyse des données par l'ergonome, 4. Co-construction de préconisations avec le collaborateur, 5. Mise en test de matériels au domicile du collaborateur, 6. Validation de l'aménagement avec le collaborateur, 7. Rédaction du rapport final, 8. Envoi du rapport aux différents acteurs.
<p>Avant l'aménagement</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

<p>Contraintes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'aménagement actuel rend l'accès difficile au poste de travail (passage étroit entre le tiroir ouvert et le lit). ▪ L'espace pour les membres inférieurs est restreint et le tiroir du mobilier gêne le passage des jambes. ▪ M. X a ajouté une planche en bois pour agrandir la zone de travail. La longueur du plan de travail ajouté (105 cm) ne permet pas au collaborateur de stocker tous ses documents sur son bureau. Cela engendre une rotation et flexion du tronc pour récupérer les documents positionnés sur le lit ou dans la caisse en carton. ▪ Le siège ne correspond plus aux attentes de M. X. Il ressent des douleurs lombaires lors de son utilisation. ▪ M. X a installé un bouquin sous l'écran afin de sur élever celui-ci mais il peut parfois ressentir le besoin de rapprocher l'écran de lui (ex. différencier le bleu du noir lors de la lecture d'un mail). ▪ M. X utilise un allogène qui diffuse uniquement de l'éclairage indirect au poste de travail.
<p>Après l'aménagement</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>
<p>Préconisations mises en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'implantation du lit et du meuble de la chambre ont été modifiés afin de proposer à M. X un bureau plus grand tout en limitant les difficultés d'accès. ▪ Un plan de travail a été installé. Celui-ci est de dimensions 160 x 80 cm, réglable en hauteur manuellement et muni de 2 pieds afin de ne pas occulter le radiateur. ▪ Un caisson à roulettes a été ajouté sous le bureau. Celui-ci est équipé d'un tiroir spécifique pour le stockage des dossiers. ▪ Un siège T4000 a été mis à la disposition du collaborateur. ▪ Un support documents équipé d'un plateau coulissant a été positionné entre l'écran et le clavier afin de limiter les contraintes posturales lors de la lecture des documents. ▪ Un luminaire sur pince a été implanté sur le côté gauche du bureau. Il dispose des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - un éclairage direct/indirect, - un diffuseur anti-éblouissement, - un variateur de l'intensité et de la température de couleur.